

Image not found or type unknown



Agent commercial indépendant avenant contrat

Par **chrisfan**, le **02/03/2009** à **13:00**

Bonjour
Je suis actuellement agent commercial indépendant, je pose une question au sujet de mon mandant, pour un avenant à mon contrat, est-il possible sur une période de 10 mois que mon mandant me donne une somme fixe par mois sans commissions au %, car je dois développer un nouveau secteur géographique et de nouveaux services. pendant cette période, nous arrêterions les com au %.
Merci de vos réponses